



INSTITUT  
DES SCIENCES  
ET TECHNIQUES  
DE VALENCIENNES

**Compte Rendu du Conseil d'Administration  
I.S.T.V.  
du 17 Juin 1999**

**Membres présents**

**Collège A :** Madame FOLLET, Messieurs BRUNEEL, MASSY, PAIN, KOLSKI

**Collège B :** Mesdames CALLENS, HOPTON, Messieurs GOUTIN, VALEIN, LEROY, MENART

**Collège AITOSS :** Madame CHARLES, Messieurs DUBOC, GARCON

**Collège Etudiants :** Messieurs DUFLOT, DECARPIGNY, DESCHAMPS, GOLLIOT, LIDOVE, CANAPLE, HEDOUX, GRONDEL

**Collège des Personnalités Extérieures :** Monsieur MORIN

**Membres de droit :** Mesdames MERVIEL, DERVIAUX, CAUDER, Messieurs CALLAND, COURTOIS, DELAPORTE, DEWALLY, GAZALET, HANAFI, POMMERAY, TRENTESAUX, BENAMEUR, CALLEGARI, GHARBI, GOICHOT, SAGAR, SEMET, SENECHAL, WIART

**Membres excusés**

Mesdames BRICOUT, LERICHE , Messieurs LOCHEGNIES, MALVACHE, COUDOUX , BOURZOUI , DONSEZ

**Pouvoirs**

M. OUDIN	à	M. BRUNEEL
M. DUBOIS	à	M. GOUTIN
M. LE POUTRE	à	M. BRUNEEL
M. FRESNEL	à	M. MORIN



## **1) Approbation du Compte Rendu du CA du 14/12/98 à l'unanimité.**

### **2) DBM**

Monsieur LEVEL présente une DBM de 336 000 F.

Les recettes correspondent à un reliquat de DGF + de 350 000 F et de tutorat + de 407 000 F. En revanche, des crédits inscrits au budget initial ont du être retirés, ces recettes n'apparaissant plus dans le nouveau contrat comme des recettes contractualisées. Il s'agit :

- du surcoût des antennes : - 45 000 F
- des relations internationales : - 1 000 F
- des équipements : - 425 000 F

L'ISTV inscrit un report à nouveau de + de 200 000 F. Le total de ces recettes s'élève à 336 000 F et se répartit en dépenses de fonctionnement pour 290 000 F inscrits en charges communes soit :

- 60 000 F pour les fournitures et matériel d'enseignement
  - 30 000 F pour la publicité
  - 200 000 F pour les prestations internes (magasin, reprographie etc...)
- 46 000 F sont inscrits sur la ligne du Toeic « Test Of English for International Communication ». L'ISTV devient centre organisateur de ce test. Un candidat extérieur à l'ISTV paiera 350 F pour passer le test, 200 F pour un étudiant de l'ISTV filière « enseignement général » et 100 F pour un étudiant ISTV « filière professionnalisante ». L'ISTV reversera 180.90 F par étudiant au TOEIC. Monsieur LEVEL passe au vote concernant la proposition de tarif pour le TOEIC.

<p><b>- La DBM est approuvée à l'unanimité</b> <b>- La proposition concernant le Toeic est approuvée à l'unanimité</b></p>
--

Monsieur LEVEL présente ensuite le compte financier de l'exercice 1998. Les dépenses de l'ISTV ont baissé de 26 % par rapport à 1997 et les recettes de 20 %. L'effort a porté sur tous les postes principaux achats courants, (- 48 %) frais de personnel (-17 %) équipement (- 42 %). Le contrôle accru des dépenses de l'Institut est lié à une diminution des recettes

- diminution sensible des subventions de fonctionnement (- 20 % de DGF)
- diminution des aides à l'investissement (pas de subvention fléchée pour 98)

Toutefois le résultat de l'exercice 98 est excédentaire de 931 969 F. Ce qui nous permet de reconduire les budgets des années précédentes.

### **3) Convention Maubeuge**

Monsieur LEVEL présente un avenant à la convention passée entre l'Université de Valenciennes ISTV et l'Institut Catholique de Lille pour son antenne de Maubeuge. Cette convention régie les conditions d'attribution du DEUG Sciences et Technologie mention MIAS, MASS, SM, STI et DEUST IOSI – cf document.

<p><b>- Approbation à l'unanimité</b> <b>- 3 Abstentions</b></p>
--

#### **4) Calendrier de congés 99-2000**

- Toussaint : du samedi 30 octobre fin de cours  
Reprise le lundi 8 novembre 99 matin
- Noël : du samedi 18 décembre fin de cours  
Reprise le lundi 3 janvier 2000 matin
- Hiver : du samedi 19 février fin de cours  
Reprise lundi 28 février 2000 matin
- Printemps : du samedi 15 avril fin de cours  
Reprise le mardi 25 avril 2000 matin

**Le calendrier est voté à l'unanimité**

#### **5) Demande postes enseignants**

La commission de choix de l'ISTV s'est réunie le 11 juin 1999. De cette réunion émane la proposition de demande de postes enseignant classée dans l'ordre suivant :

- 1 MCF 62<sup>ème</sup> section Cambrai
  - 2 MCF 27<sup>ème</sup> section informatique
  - 3 PR 26<sup>ème</sup> section MASS Statistiques
- cf. document pour suite du classement.

**Approbation à l'unanimité**

Monsieur VALEIN souhaite obtenir quelques informations concernant les postes AITOSS. Monsieur LEVEL précise qu'il dispose de très peu d'information concernant les dotations. Ces postes servent en général à résoudre les situations des personnels vacataires ayant réussi un concours.

#### **6) Subventions corpos**

Monsieur LEVEL fait une proposition de vote de dotation aux corpos et associations. Toutefois le versement ne sera effectif qu'au prochain budget de l'ISTV. cf. doc

**- Approbation à l'unanimité  
-1 abstention**

## 7) Projet de Formation Continuée à l'ISTV

Monsieur LEVEL souhaite être le porteur d'un grand projet de développement de la Formation Continuée à l'ISTV. Le principe de ce projet repose sur l'idée que l'ISTV doit se poser en terme de partenaire de formation d'un étudiant tout au long de sa carrière professionnelle.

Lorsqu'un étudiant quittera l'ISTV diplômé, il partira avec un crédit de formation qui devra lui permettre de faire évoluer sa formation de base. L'ISTV proposera un catalogue de stages de formation destinés à aider à la reconversion, et la remise à jour des connaissances. Ces formations pourront être réalisées par des enseignants spécialisés dans le domaine ou éventuellement des anciens étudiants devenus spécialistes ou très au fait de nouveaux procédés. Ces formations pour des raisons pratiques pourraient être réalisées dans la région de Paris.

## 8) présentation de nouvelles formations

Madame MERVIEL présente un projet de création d'un DU Audiovisuel en collaboration avec l'Université autonome de Barcelone Faculté des Sciences de la Communication.

### Approbation à l'unanimité

Monsieur LEVEL propose un changement dans l'organisation structurelle du Département Audiovisuel. Madame MERVIEL s'occupera désormais en priorité de l'aspect prospection du département et de la direction de la recherche. Sylvain PIECHOWIAK devient donc le directeur de la partie formation pédagogique et aura la signature sur les comptes audiovisuel.

### Approbation à l'unanimité

Présentation d'une demande de transformation d'un DU en DESS élaboration et management de projets immobiliers cf. doc.

Monsieur CALLEGARI présente ce document et précise que ce DESS sera défini au titre de la Formation Continue mais sera ouvert à la formation initiale.

### Approbation à l'unanimité

Monsieur LEVEL remercie tous les participants à ce conseil.

La séance est close vers 18 h.

Le Directeur  
UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES  
INSTITUT DES  
SCIENCE ET TECHNIQUES  
DIRECTION  
DU HAINAUT - CAMBRESIS

